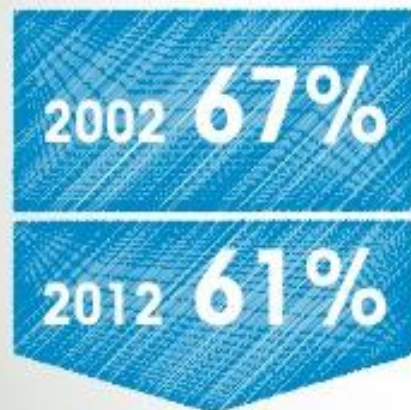


La réforme de la Justice

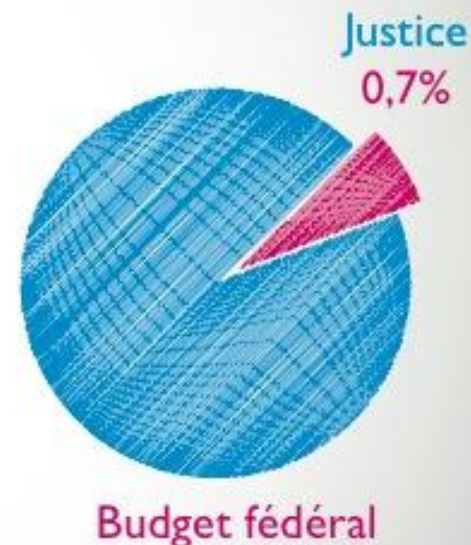


La réforme après **30 ans** discutée!

La confiance en diminution



1 citoyen sur 4
estime que
la Justice n'évolue
pas !



Les **3** principaux piliers de la réforme



1. Élargissement d'échelle

De 27 à 12 arrondissements

(selon les frontières provinciales)

> Situation exceptionnelle à Bruxelles et à Eupen

2. Mobilité

Les magistrats mettent davantage en pratique leur expertise.

La zone de travail s'étend à d'autres tribunaux locaux.

3. Gestion

Le ministre et l'ordre judiciaire négocient les contrats de gestion. Plus d'autonomie pour les responsables locaux.



**Élargissement d'échelle
demain**



La mobilité de demain

Ressort
Luxemburg

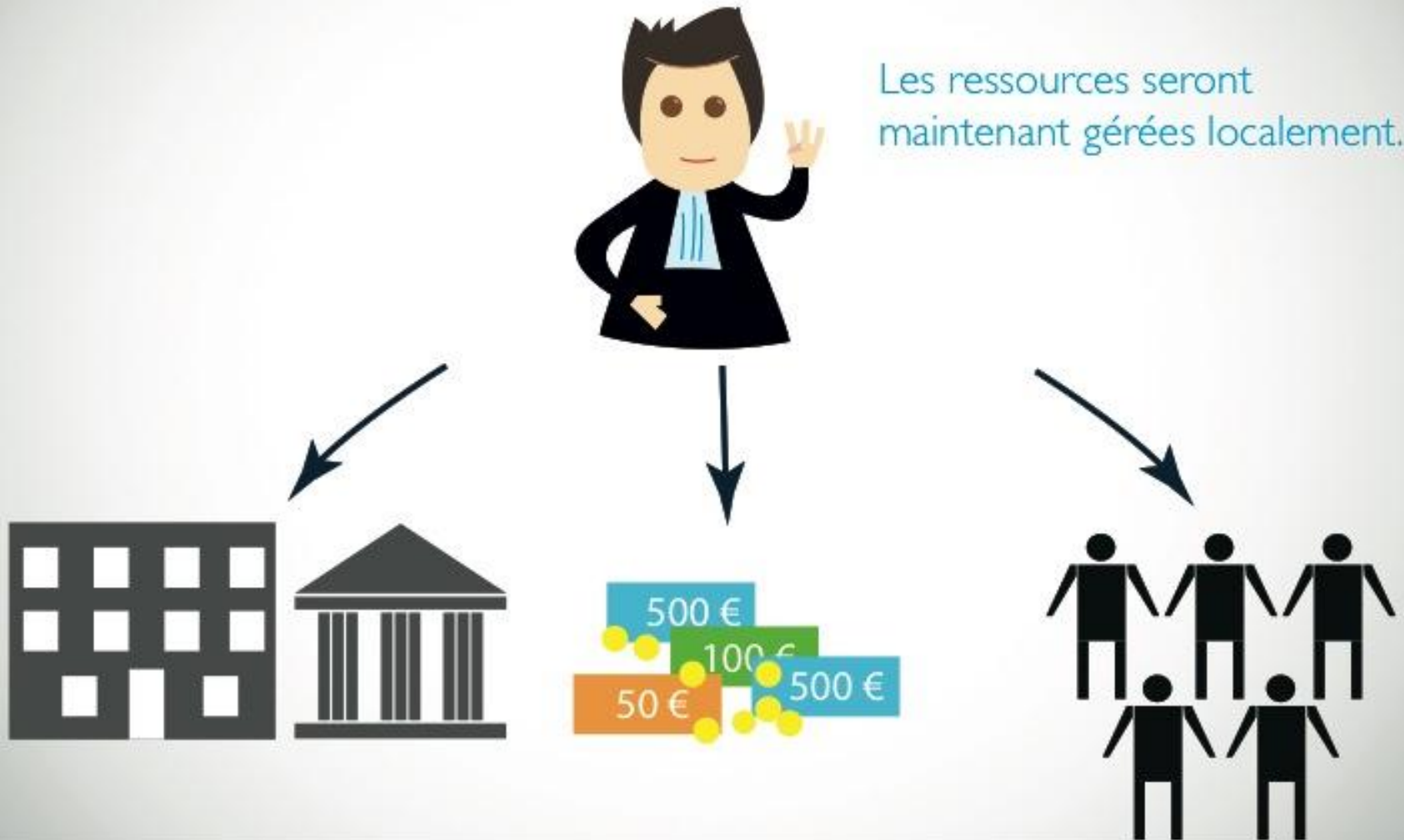


La zone de travail sera
étendue au ressort.



Autonomie

Les ressources seront maintenant gérées localement.



Les résultats

